

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michel Dupuis	1.1 Maire	24 930	12 465	11 398	6 603
Jean Lemieux	1.2 Conseiller	8 310	4 155		
Frédéric Bourgeois	1.3 Conseiller	8 310	4 155		
Joachim Courchesne	1.4 Conseiller	8 310	4 155		
Annie Neveu	1.5 Conseiller	8 310	4 155		
Roxanne Perreault	1.6 Conseiller	8 310	4 155		
Éliane Neveu	1.7 Conseiller	8 310	4 155		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).